

Comité de Pilotage TAP Douvres

5 décembre 2018

Présents :

AIZAC Jérôme	Président Clos des P'tits Loups
AUFFRET Lydia	Bénévole Comptines et petites mains
CLAUS Christelle	Directrice Ecole
DELHAYE Hélène	Coordinatrice TAP
LIBRALESSO Julie-Camille	Enseignante
LIMOUSIN Christian	Maire
MOUGEOT Lionel	Adjoint au maire

Compte rendu

Suite au dernier copil, le conseil municipal a validé de poursuivre les TAP pour l'année scolaire 2018-2019.

Les remarques du copil précédent ont été prises en compte et il a été décidé de proposer 1 ou 2 activités d'1h30 aux enfants par mercredi matin.

Bilan financier

La mairie avait un espoir de recevoir des aides de l'état pour maintenir les TAP tout en étant passé au rythme scolaire sur 4 jours.

Un plan mercredi a été proposé, avec des aides financières s'élevant à 1 euro par heure et par enfant, mais il n'est valable que pour un centre aéré. La création et la gestion administrative d'un tel centre (nécessitant notamment le recrutement d'un directeur diplômé et de répondre à une lourde charte) reviendrait plus cher à la commune que l'aide reçue. Cette piste a donc été écartée.

Le fond d'amorçage (50 euros par enfant scolarisé), quant à lui, n'est valable que pour les écoles ayant gardé un rythme scolaire avec 5 matinées.

Le PEDT permet seulement de réduire les contraintes en termes de taux d'encadrement.

La commune a choisi de se baser sur l'encadrement le plus sécuritaire : soit 1 adulte pour 8 enfants et de ne pas re-conduire le PEDT, d'autant plus que personne n'est à la mairie le mercredi matin pour seconder en cas de besoin.

La commune investit donc environ 8000 euros pour que les TAP puissent avoir lieu sur l'année 2018-2019 (soit 122 euros par inscription), soit environ le double de l'an passé.

Fonctionnement

Pour l'année 2018-2019, 20 enfants (dont 3 en GS de maternelle) sont inscrits en TAP sur au moins 1 activité (38 enfants l'an passé dans la même tranche d'âge).

Une seule activité est maintenue par horaire soit, pour chaque période :

P1 : activités artisanales et cirque

P2 : jeux d'opposition et danse/musique

P3 : P'tit futé

Les groupes sont bien remplis (entre 8 et 14 enfants par groupe)

Inscriptions totales :

P1 : 14+11 = 25

P2 : 12+8 = 20

P3 : 13

Organisation générale :

Accueil : 8h50 – 9h05

Récréation : 10h25 – 11h40

Départ : 12h – 12h10

La qualité des encadrants et la satisfaction des enfants sont soulignées par la mairie.

Retour d'Anna Alcaini (activités artisanales) :

Son objectif : faire découvrir différentes matières/techniques aux enfants et les aider à développer une motricité fine

Elle trouve que c'est une très bonne initiative de faire découvrir différentes activités par période et que c'est très intéressant de proposer des activités aussi variées.

Elle doit néanmoins restreindre ses choix d'activités en fonction des locaux (propreté). Elle rencontre également quelques limites avec la taille du groupe et la diversité d'âge des enfants ainsi que le temps d'activité, un peu court en tenant compte du temps d'installation et de rangement/nettoyage.

Ecole

Pas de retour par rapport aux TAP car il n'y a plus de lien direct avec l'école.

Prochain CoPil : **le 06 mars 2019 à 18h30 dans la grande salle de la mairie**